

LES BRÈVES D'ANZELING -EDLING



VIE MUNICIPALE

Modification de l'accueil en mairie

Nous souhaitons une **excellente retraite à Simone Gloden**, notre secrétaire de mairie durant plus de 20 ans.

Bienvenue à Adeline Combat qui assure la relève.



Modification des permanences en mairie



Mardi de 16h30 à 18h30

Jeudi de 16h30 à 18h30

Pas de permanence le
lundi

Numérotation et noms des rues

La **loi 3DS (février 2022)** impose maintenant aux communes de moins de 2000 habitants la création d'une "Base Adresse Locale" répertoriant précisément l'ensemble des rues et habitations sans aucun doute possible.

Notre village présentant des **anomalies de dénomination et de numérotation des voies**, un nouveau plan d'adressage doit légalement être réalisé.

L'objectif premier est de faciliter l'**intervention des secours**, mais un bénéfice collatéral sera une nette **amélioration de la gestion des livraisons**.

Une **réunion d'information** sera organisée courant 2023 pour présenter précisément les modifications effectuées.

Crise énergétique

Comme les particuliers, les collectivités locales sont fortement impactées par l'**augmentation des coûts de l'énergie**.

Notre village n'y échappe pas et **malgré de nombreux efforts et travaux réalisés** ces dernières années, le budget alloué à ce poste augmentera.

Aucune dotation supplémentaire n'étant pour l'instant envisagée par l'État, les prévisions budgétaires pour 2023 ne sont pas au beau fixe.

Des **économies d'énergie** seront indispensables.

ENVIRONNEMENT

Dépôts sauvages de déchets



171 pneus ainsi que 2 mètres cubes de pièces détachées issus de voitures et autres engins (provenant très certainement d'Allemagne) ont été retrouvés en septembre en forêt communale et une **plainte a été déposée à la gendarmerie**.

Samedi 19 novembre, deux habitants du village ont prêté main forte aux quatre élus présents sur le terrain pour évacuer ces déchets. Merci à eux !

La délibération de notre municipalité du 10 février 2022 punit les coupables de tels actes, en sus de l'**amende légale de 1500€** infligée par le Procureur de la République, d'une **redevance de 500€** assortie des **frais réels** supplémentaires (s'ils dépassent cette somme) engagés pour l'élimination des ordures.

Pour cela, l'**identification de l'auteur des faits** est indispensable. Dans le cas présent, son identité n'a pu être déterminée en raison de l'insuffisance des indices récoltés. A l'avenir, pour faire appliquer la loi et protéger notre village des pollueurs sans âme, nous aurons besoin d'éléments : **numéro de plaque d'immatriculation, photographies** (véhicule suspect, individu(s) en flagrant délit...). **Votre aide pourra se révéler d'une grande utilité : communiquez à la mairie tous les éléments dont vous disposez.**

L'école accueille, depuis la rentrée 2022, **175 élèves**.

Malgré la dizaine d'enfants supplémentaire, nous regrettons la **fermeture d'une classe** imposée par le Rectorat en dépit des démarches menées pour l'éviter.

La structure est actuellement dotée 2 classes de maternelle et 5 classes de primaire, sous la responsabilité de 7 professeures des écoles, 2 AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) et 2,5 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles).

RENTRÉE SCOLAIRE

PÉRISCOLAIRE ET CENTRE AÉRÉ

Le périscolaire accueille les enfants en période scolaire **avant et après les heures de classe** et pendant la **pause méridienne**, ainsi que les **mercredis**. De nombreuses activités sont proposées (artistiques, ludiques, manuelles, sportives, musicales, culturelles, nature).

Il propose également durant les **vacances** des activités de loisirs autour d'un thème. Lors des congés de la Toussaint, il s'agissait de préparer Halloween.

Contact : Périscolaire "Les petites mains"
09 67 20 82 49 - lespetitesmains.anzeling@orange.fr



TRAVAUX

Eclairage du marché

Après 2 ans de fonctionnement, le marché est maintenant doté de son **alimentation électrique**.

Des élus municipaux et un habitant du village ont travaillé samedi 17 septembre pour creuser la tranchée destinée à l'accueil du câble, installer et raccorder la ligne.

Merci à Damien pour son aide précieuse !



Aménagement du complexe sportif

La "pause" estivale a été l'occasion pour l'Association Sportive Anzeling-Edling accompagnée de la municipalité de finaliser les travaux engagés au printemps au niveau du complexe sportif. Gradins et espaces de circulation extérieurs entre vestiaire et club house sont maintenant opérationnels.

Merci à tous les volontaires qui ont donné de leur temps pour ce bel aménagement !



AGENDA

ÉVÉNEMENTS

Commande de sapins de Noël à l'Association des Parents d'Élèves : avant le 29 novembre

Téléthon : vendredi 02 et samedi 03 décembre à la salle des fêtes

Vente de sapins au marché d'Anzeling : mercredis 07 et 14 décembre de 16h à 19h, parking du stade

Jeu des saveurs de Noël au marché : mercredis 07, 14 et 21 décembre de 16h à 19h, parking du stade

Concours "Mon plus beau sapin" : du 01 au 24 décembre

Vote pour le "Concours de l'arbre de l'année" : jusqu'au 04 janvier

Vœux du maire : samedi 14 janvier à la salle des fêtes

Repas des aînés : courant mars 2023

DIVERS

Battues de chasse 2022/2023

samedis 03/12, 07/01 et 21/01

jeudi 29/12

HISTOIRE

Commémoration du 11 novembre

Une cérémonie au Monument aux Morts a **célébré les 104 ans de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.**

Au cours de cet événement, le petit Nicolas a déposé une gerbe en mémoire aux courageux ayant perdu la vie pour défendre notre patrie.

Merci à toutes les personnes venues rendre hommage aux "Morts pour la France".



ANIMATION

Spectacle de cirque

Sous le **chapiteau comble** le mardi 04 octobre, jonglerie, acrobaties, tours avec des animaux ont ravi petits et grands.



Nouveautés au marché d'Anzeling

New!

Un **primeur labellisé Agriculture Biologique** propose à la vente ses fruits et légumes bio.

Vous pouvez également découvrir la **brasserie Ovata** de Bouzonville (**labellisée Agriculture Biologique**) avec ses bières artisanales.



Le dernier mercredi de chaque mois, un **affûteur** aiguisera vos couteaux.

Retrouvez les producteurs et commerçants **sur le parking du stade les mercredis de 16h à 19h.**

Concours des maisons fleuries



Les plus belles maisons fleuries d'Anzeling-Edling ont été récompensées lors d'une cérémonie de remise des prix.

Félicitations aux gagnants et merci à tous les habitants soucieux de l'esthétisme de leur extérieur, participant ainsi directement à la beauté de notre village !



Nous remercions nos administrés de **ne pas gâcher l'aspect de notre village** (en plus de **gêner la circulation des piétons**) en laissant trop longtemps leurs poubelles dans la rue une fois les ordures ménagères ramassées.



Événements été et automne 2022



Randonnée VTT - 28 août

Hêtre vit vent et foyer d'Anzeling
330 cyclistes



Brocante - 04 septembre

Foyer d'Anzeling et ASAE
110 particuliers exposants



Braderie - 11 septembre

ASAE et municipalité
15 professionnels exposants



Tournoi de pétanque - 08 octobre

Club de pétanque d'Anzeling
40 participants



Beujolais nouveau - 19 novembre

Foyer d'Anzeling
103 participants



Bourse aux jouets - 20 novembre

Foyer d'Anzeling
25 exposants



Le plus bel arbre de France en Moselle, c'est possible grâce à vos votes !

Le "hêtre du canyon" de Saint-Hubert, présenté par l'association Hêtre vit vent au "Concours de l'arbre de l'année", est sélectionné pour la **finale nationale**.

Afin de faire de lui le gagnant de ce concours et **faire connaître la beauté de notre secteur**, **votez avant le 04 janvier !**

Pour voter : scanner le QR code et suivez les instructions.



VIE ASSOCIATIVE

De nombreuses manifestations ont été organisées ces derniers mois dans notre village.
Merci aux associations pour leur dynamisme !

2 et 3
décembre

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR

Prochain événement : le Téléthon

organisé par le Foyer d'Anzeling

L'ensemble des sommes récoltées sera reversé à l'Association Française contre les Myopathies pour financer la recherche sur les maladies génétiques et le soutien des personnes atteintes.

Foyer d'Anzeling
TELETHON
2 et 3 Décembre 2022

Marche nocturne
(6km)
le vendredi soir
(départ à 18h30 et 20h)

Fil rouge ping-pong
à partir du vendredi soir

Marché de Noël
(Samedi)

D'autres animations
à venir.
Restauration sur place

Renseignements chez
Gérard 03 87 35 74 55
ou Antoine 06 28 20 23 60

Les activités sont à 5€
au profit du téléthon

Marche le samedi 03/12 : départ libre le matin

Participez à la vie du village tout en
soutenant une bonne cause !

Pages spéciales Noël



JEU DE NOËL AU MARCHÉ

Règlement du jeu disponible lors des marchés à Anzeling les 07, 14 et 21/12

VENTE DE SAPINS DE NOËL



L'entreprise Schneider d'Alzing proposera à la vente ses sapins de Noël sur le marché d'Anzeling les mercredis **07 et 14 décembre** de 16h à 19h (parking du stade).

JEU "LES SAVEURS DE NOËL"

Nombreux lots à gagner offerts par les producteurs et commerçants du marché

UN ACHAT

=

UN BULLETIN DE PARTICIPATION À
DÉPOSER DANS L'URNE

Tirage au sort le mercredi
21 décembre 2022 à 18h30

Présence obligatoire pour le retrait des lots

MARCHÉ D'ANZELING

Les mercredis 7, 14 et 21 décembre 2022

DE 16H À 19H

Parking du stade

COMMANDE DE SAPINS DE NOEL AU PROFIT DE L'ECOLE

Acheter un sapin de Noël tout en contribuant à la réalisation des projets de l'école : c'est possible grâce à l'**Association des Parents d'Elèves (APEAH)** et l'entreprise Schneider espaces verts.

Procédure :

- compléter le bon de commande ci-dessous,
- le déposer **avant le 29/11** avec votre règlement chez Mme Vignaud, au 12 en Fournirue à Anzeling,
- une fois votre bon de commande tamponné, le présenter à l'entreprise Schneider (lors des marchés d'Anzeling des 7 et 14/12 ou sur le point de vente situé rue du 27 novembre à Bouzonville à compter du 02/12).

BON DE COMMANDE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Chèque à l'ordre de l'APEAH

Informations : apeah@outlook.fr

DESIGNATION	TAILLE (cm)	PRIX UNITAIRE TTC	QTE COMM ANDEE	TOTAL TTC	Cachet de l'APEAH	
SAPINS COUPES	ABIES NORDMANN Sous Filet	100/125	25,00 €			
		125/150	30,00 €			
		150/175	35,00 €			
		175/200	45,00 €			
		200/250	50,00 €			
SAPINS COUPES	EPICEAS Sous Filet	100/150	20,00 €			
		150/200	30,00 €			
		200/250	35,00 €			
		Total				



CONCOURS

Concours

Mon plus Beau Sapin

La municipalité d'Anzeling-Edling vous propose un concours du plus beau sapin de Noël d'intérieur afin de partager la joie, le bonheur, l'amour et la convivialité à travers vos photographies.

Pour participer, rien de plus simple : prenez connaissance du règlement joint et suivez les instructions ci-dessous.

Il est demandé à chaque participant de fournir deux photos :

Photo 1 : uniquement son sapin décoré

Photo 2 : le même sapin décoré avec le participant inscrit

Votre bulletin d'inscription dûment rempli, est à retourner accompagné des deux photographies demandées ci-dessus :

- à mairie@anzeling.fr en précisant dans l'"Objet" du mail la mention "mon plus beau sapin"
- ou à déposer sous enveloppe directement à la mairie

Concours jusqu'au 24 décembre 2022



Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

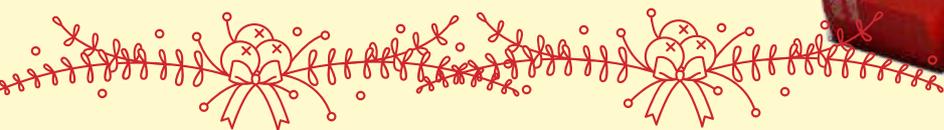
Téléphone :

Adresse mail :

Date :

Signature :

J'accepte le règlement du concours





Règlement du concours

Mon plus Beau Sapin

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la municipalité d'Anzeling-Edling organise un concours de sapins de Noël d'intérieur décorés. Le principe est simple : prendre son sapin en photo et l'envoyer à la mairie entre le 1er et le 24 décembre 2022.

Pour une question d'authenticité, il sera demandé à chaque participant de fournir deux photos :

- photo 1 : représentera uniquement son sapin décoré, qui servira au jury pour sélectionner le lauréat.
- photo 2 : devra représenter le même sapin décoré où figurera le participant inscrit.

Pour une question d'impartialité, seule la "photo 1" sera utilisée pour l'attribution des points.

Article 1 : L'accès au concours

La participation au concours est gratuite et ouverte à tous les habitants d'Anzeling et Edling ainsi qu'aux commerçants, artisans et entreprises de la commune. Les membres du Conseil Municipal peuvent y participer mais ne recevront pas de prix. Les participants déclarent accepter sans réserve le présent règlement et les décisions du jury, sous peine d'éviction du concours.

Article 2 : Inscription

Le bulletin d'inscription et le règlement du concours sont disponibles en mairie, sur le site internet de la commune (www.commune-anzeling.fr) et sur l'application "panneau pocket". La date limite d'inscription est fixée au 24 décembre 2022.

Votre bulletin d'inscription dûment rempli, est à retourner accompagné des deux photographies demandées ci-dessus :

- à mairie@anzeling.fr en précisant dans l'"Objet" du mail la mention "mon plus beau sapin"
- ou à déposer sous enveloppe directement à la mairie

Les photos doivent être de bonne qualité.

Article 3 : Critères de sélection du jury

1er critère : Originalité (30 points)

- Créativité
- Imagination
- Innovation

2ème critère : Qualité artistique (40 points)

- L'harmonie des couleurs
- L'ensemble
- Les finitions
- La diversité des décorations

3ème critère : Développement durable (30 points)

- Décorations écologiques
- Décorations "fait maison"
- Décorations naturelles

Article 4 : Composition du jury

Le jury est composé des membres de la Commission Culture Sport et Loisirs de la commune.

La municipalité se réserve le droit de ne pas accorder de prix si le nombre de participants ou la qualité sont insuffisants. Un prix sera attribué aux trois participants ayant obtenu le plus de points.

A l'appréciation du jury, un prix "Coup de cœur" pourra être décerné.

Article 5 : Résultats

Les lauréats seront récompensés suivant le palmarès établi par le jury qui a seule compétence en la matière. Les résultats seront communiqués courant du mois de janvier 2023.

Article 6 : Récompense

Les dotations seront définies par la Commission Culture Sport et Loisirs de la commune.

Un panier gourmand, de valeur dégressive selon le classement, sera offert aux trois gagnants.

Article 7 : Droit à l'image

Les participants autorisent la diffusion et la publication des "photos 1" dans la presse locale, le bulletin municipal, le site internet de la commune, sa page Facebook, un diaporama de présentation, une exposition, l'application panneau pocket et cela sans aucune contrepartie.

